

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Vaud

L'égalité au Grand Conseil. — Le rapport du Conseil d'Etat sur l'égalité entre les hommes et les femmes, que nous avons présenté dans notre numéro de mai, a été l'objet d'une grande discussion au Grand Conseil, le mercredi 30 mai. Une commission de députés avait examiné ce rapport et Mme Suzy Cornaz exprima au nom de la majorité sa satisfaction quant à l'idée du rapport et quant à son contenu. La commission remarque cependant qu'elle ne partage pas le scepticisme du Conseil d'Etat qui dénie toute utilité à l'adjonction d'un article 4 bis dans la Constitution fédérale. Mme Hélène Grand, au nom de la minorité, propose de refuser tout le rapport, à cause de l'attitude du gouvernement à propos de cet article 4 bis.

La discussion est abondante : prennent la parole Mmes Ménétrey, Scherler, Bornand, Perrin, Jost, ainsi que M. Duvoisin, qui aurait voulu un rapport plus complet, M. Vuagniaud qui nous donne l'inévitable morceau de bravoure à propos de l'enseignement de la couture, et M. Meylan, qui propose une résolution : celle-ci est acceptée par 78 voix contre 42.

En voici les termes : « Le Grand Conseil, soucieux de voir abolir tout privilège lié au sexe, constatant que ce domaine dépend pour une bonne part du droit fédéral, exprime le vœu qu'un nouvel article 4 bis, tel que proposé par une initiative populaire, vienne expressément consacrer le principe de l'égalité des sexes dans la Constitution fédérale. »

Ensuite de quoi, il fut pris acte du rapport du Conseil d'Etat.

Le 6 juin, le député Leresche, de Renens, déposa une initiative constitutionnelle visant à inscrire l'égalité des sexes dans la Constitution vaudoise. Il demande en outre que le peuple vaudois soit appelé à se prononcer en même temps sur la modification de l'article 4 de la Constitution vaudoise. Ce serait renouveler le coup du 1er février 1959 : les Vaudois avaient été les seuls à se prononcer à la fois sur le suffrage féminin fédéral et cantonal.

S. Chapuis

Lycée-Club (rue de Bourg 15, Lausanne) : **Du samedi 25 août au mercredi 12 septembre** : Exposition céramiques Bettens-Gindrat. Chaque jour de 14 à 18 heures (sauf vendredi). Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée libre.

A Chésereux, une femme à l'Exécutif. — La Municipalité (dans le canton de Vaud, c'est l'exécutif !) de Chésereux comprendra désormais une femme : Mme Denise FRUET a été élue dimanche 17 juin. Elle l'a emporté sur son concurrent par 68 voix sur 143, au second tour du scrutin.

Félicitations et vœux de la rédaction !

Le Centre social protestant vaudois soutient l'initiative pour une protection efficace de la maternité. — Par le grand nombre de personnes qui le consultent quotidiennement, le CSP (son comité, ses collaborateurs) constate les lacunes de la législation en divers domaines.

Il est ainsi le fréquent témoin des imperfections des lois actuelles relatives à la maternité et des souffrances qui en résultent. C'est

pourquoi le Centre social protestant a décidé de soutenir l'initiative pour une protection efficace de la maternité.

Par une telle prise de position, le CSP n'entend pas soutenir des partis, mais un projet de vie en société, fondé sur sa foi et son expérience. S. Ch.

Berne francophone

Un nouveau livre de Françoise Choquard

Jurassienne de Porrentruy, établie à Berne, de son nom d'état civil Françoise Wirz-Choquard, elle publie actuellement son deuxième roman, « Les Trois Maisons » aux Editions de la Prévôté. C'est un roman, comme son premier livre, « Douce et perfide mémoire », publié à Paris en 1977.

L'éducation de ses quatre filles est terminée ; la mère passe le flambeau de la « donnesse », comme elle aime à se définir, à l'écrivain qui sommeille en elle depuis si longtemps. Le nouveau métier est difficile, mal aisé, il faut l'apprendre par soi-même, remettant cent fois l'ouvrage en travail. Mais le résultat est là, tangible ; c'est une grande satisfaction vers la (jeune) cinquantaine de s'ouvrir la voie de l'écriture. Il y a, chez l'auteur, ce je ne sais quoi de déterminé, cette volonté de réussir, qu'il faut tenir comme un exemple de second souffle, après le ménage et les enfants, à l'heure où d'autres femmes se lamentent sur l'inutilité de l'existence. Et pourtant, la tâche ne manque pas à Françoise Choquard qui travaille à temps partiel à côté de la tenue de la maison ! Elle écrit à temps perdu, terme qui devient paradoxal quand on imagine la discipline que s'impose l'écrivain !

« Je m'installe bien au chaud, dans un coin tranquille », dit-elle. « Les Trois Maisons » reflètent effectivement la chaleur humaine et le regard tranquille de Françoise Choquard. Maison de l'enfance, maison de l'âge adulte et maison imaginaire des bonheurs impossibles : ce sont les trois lieux où s'imbriquent des souvenirs et des espoirs, des interrogations de femmes auxquelles la vie donne des réponses teintées de douce fatalité. Le roman n'est pas autobiographique, mais les déclarations de l'auteur, graphiques la sont prématurées de la mère affleure constamment au fil des pages. On ne peut s'empêcher de penser alors à la disparition, à la fleur de l'âge, de la mère de l'auteur...

Le style : de longues phrases, passant sans transition de l'actualité aux reminiscences de l'enfance et de l'adolescence, des réalités vécues au rêve parlé, témoignent d'une imagination sans cesse en éveil. Françoise Choquard use d'un style souple pour ce long monologue intérieur, intime, pudique, sensible. A.-M. S.

« Les Trois Maisons » (Ed. de la Prévôté), disponible en librairies.

(Nous parlerons prochainement d'autres auteurs femmes et de leurs livres).

Travaux féminins à l'honneur !

Mme Lina Fehr est une veuve de plus de 80 ans. Une de ces veuves qui dut trimer pour joindre les deux bouts en menant à bien l'édu-

cation de ses enfants. Puis, dans la fabrique de tricots qui l'occupait, elle se mit à penser à ses petits-enfants qui venaient au monde.

Quand vint le moment de la retraite, elle put enfin réaliser ses rêves. Tous les bouts de toile, tous les bouts de coton, de fils et de laine, tous les restes et les déchets qu'elle avait mis de côté durant tant et tant d'années, Mme Fehr les transforma en quantités de tableaux impressionnants.

Ses souvenirs d'enfance, les paysages chers à son cœur, l'astre lumineux, les sous-bois, les campagnes, sans oublier les contes de Grimm et de Perrault, tout a été créé. L'optique naïf de l'artiste ne laisse rien au hasard. C'est un art né de l'immense amour d'une grand-mère pour ses petits-enfants.

Le Jura bernois vient de bénéficier de l'exposition d'une soixantaine d'œuvres de Lina Fehr. Les femmes ont particulièrement apprécié ce genre de créativité.

Une visite chez l'artiste est chose possible : il suffit de prendre rendez-vous avec Mme Lina Fehr, 8587 Niederaach TG. G. M.

Jura

L'AFDJ a invité Jacqueline Berenstein-Wavre

L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) a défini ses principaux objectifs lors de son assemblée des déléguées en mai à Delémont :

1. amélioration de la condition féminine
2. réunification.

Ce dernier terme mérite une explication pour les non-initiés ! L'AFDJ étant l'aile féminine du mouvement autonomiste, elle lutte pour l'émancipation des trois districts demeurés bernois afin de les amener à rejoindre le nouveau canton.

En invitant Mme Jacqueline Berenstein-Wavre comme oratrice de sa dernière assemblée des déléguées, l'AFDJ met un fort accent sur le statut de la femme et sur les questions qu'il suscite. Mme Berenstein-Wavre parla de la situation de la femme en Suisse et du rôle des associations féminines. En sa qualité d'ancienne présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, de députée au Grand Conseil genevois et de membre de plusieurs commissions fédérales, la conférencière put tracer un portrait de la situation de la femme en Suisse dont le niveau de vie est élevé par rapport aux femmes européennes. Le confort matériel a tendance à satisfaire les femmes ; elles ne sont pas motivées pour contester et la prise de conscience des inégalités est ainsi réduite, voire inexistante.

A ce propos, Mme Berenstein-Wavre dit sa conviction de s'adresser à des femmes qui ont pris conscience de certains faits puisqu'elles se sont engagées depuis longtemps pour la cause jurassienne et qu'elles l'ont défendue.

Inégalités juridiques et psychologiques

Les associations féminines tendent à sensibiliser les femmes et les hommes aux situations inéquitables dans le but de permettre l'épanouissement de tous. La conférencière

cita une longue liste d'inégalités juridiques et psychologiques, lésant les femmes, parfois aussi les hommes (âge de la retraite, par exemple). Elle souligna le poids des mentalités et l'influence des habitudes, notamment fort différentes en Suisse allemande. Les habitudes et les mentalités masquent souvent les problèmes les plus profonds.

Au long de l'exposé très nuancé, étayé de nombreux exemples, on perçoit le souci de ne pas braquer unilatéralement les femmes contre les hommes et contre les lois qu'ils ont faites jusqu'ici, mais de réformer peu à peu les mentalités et les lois. Un travail de fourmis ! Au sujet du Bureau de la condition féminine, Mme Berenstein-Wavre souhaite qu'il soit un modèle dont pourront s'inspirer d'autres cantons et qu'il soit représentatif de tous les milieux.

Une discussion prolongea la conférence, notamment à propos de la révision du droit matrimonial qui devrait apporter un remède, du moins partiel, aux discriminations des femmes.

La conférence, prononcée par une femme de grande expérience, eut le mérite d'être à la portée de toutes en se détachant de la théorie pure pour s'appliquer aux faits pratiques.

Statuts et résolution

Après le départ de la conférencière, les déléguées de l'AFDJ procédèrent à la révision de leurs statuts. Désormais, un seul bureau fonctionnera pour le nouveau canton et les districts bernois de langue française. Les rapports d'activité témoignent de l'enthousiasme des membres. Enfin une résolution fut acceptée ; elle dit en substance : l'AFDJ participe à toutes les luttes où les intérêts vitaux de la communauté jurassienne sont en jeu ; elle est solidaire avec ceux qui défendent les droits fondamentaux des citoyens ; elle prend une part active aux efforts accomplis pour améliorer le statut des femmes dans la société ; elle travaille par les voies légales pour arriver à la réunification.

A.-M. Steullet

Bienne

Assemblée des Amies de la jeune fille

L'Union suisse des Amies de la jeune fille a tenu son assemblée générale à Bienne les 28 et 29 mai derniers. Ce furent deux journées magnifiquement organisées par la section locale avec visite de la vieille ville, visite de la pension à la Maison Farel, soirée musicale à Evillard, excursion à l'Île Saint-Pierre et des repas sympathiques.

Mme Liselotte Vontobel-Frick de Küssnacht, présidente, a rondement conduit les débats. Des représentants de l'OFIAMT, des œuvres sociales de Bienne et des CFF ont apporté un témoignage de reconnaissance et d'encouragement aux AJF.

L'assemblée ainsi que le rapport annuel rappellent tout le travail qui s'accomplit dans les rangs des 4000 membres AJF. L'organisation dispose de neuf pensions en Suisse avec 454 lits. En 1978, elles ont reçu 353 pensionnaires étrangères et 1864 passantes suisses contre 8858 passantes étrangères. Dans les gares, 70445 personnes ont bénéficié des services d'accueil dont 12177 enfants et mineurs et 6060 invalides. Les bureaux de placement sont une activité moins connue du grand

public, ils ont néanmoins placé 1405 jeunes filles en Suisse et 1050 à l'étranger, durant l'année dernière.

A Bâle, les AJF tiennent un bureau de renseignements sur les mariages avec des Orientaux.

La lutte contre la drogue est le dernier volet en date au programme des AJF. Une commission a été formée afin de s'occuper plus précisément de la réinsertion des drogués dans la vie active. Ce nouveau groupe aura beaucoup à faire et il vient à temps dans une époque où, hélas, le fléau de la drogue s'amplifie.

Ce bref compte-rendu ne dit pas l'accueil chaleureux, ni l'enthousiasme qui naissent au cours de deux jours de rencontres. Ce serait une grave lacune d'omettre ce point tout à fait positif.

A.-M. S.

Genève

25 ans de préparation à l'accouchement sans douleur

Depuis l'aube de l'humanité (« Tu enfanteras dans la douleur »), accoucher a toujours été un moment redouté, plein de terreur de la souffrance et des complications. La jeune femme entendait pendant toute sa grossesse les horribles descriptions de toutes les affreuses aventures des cousines, nièces et amies de belles-mères, autour d'elle, et se rendait la mort dans l'âme à la maternité le moment venu, sûre d'avance du supplice qu'elle allait subir.

C'est bien la raison d'être des méthodes de préparation dites naturelles que la maternité de Genève a été l'une des premières à promouvoir, comme le rappelaient le 14 juin les professeurs Béguin et Geisendorf lors d'une cérémonie propre à nous remettre en mémoire les débuts de l'Association genevoise de préparation psycho-prophylactique à l'accouchement.

Accouche-t-on sans douleur ?

Le docteur Cheynier, de Paris, présenta un remarquable exposé sur l'évolution du point de vue de l'accoucheur : parti de travaux de gynécologues russes et de l'anglais H. Head (« accoucher sans crainte »), le Dr Cheynier a mis au point dans sa clinique des Bluets une préparation à l'accouchement qui stimule chez la femme son rôle actif avant tout. Finalement, les organes reproductifs d'une femme sont uniquement là en vue de ladite reproduction, qui n'est pas une maladie mais une fonction primordiale.

Il faut donc, surtout chez une jeune femme attendant son premier enfant, commencer une préparation psychologique et physique qui lui permette de dédramatiser une situation naturelle. Cette préparation s'adresse aussi au père, appelé non pas à assister à l'accouchement, mais bien à assister sa femme pendant ces moments difficiles.

Qu'est-ce qui paraît si inquiétant au moment de la naissance ? La peur de la douleur ; or une sensation devient douleur au moment où le système nerveux central la ressent comme telle et qu'elle met en branle les circuits d'affectivité. Si la situation d'accouchement est bien vécue, sans recherche frénétique d'indolorisation par médicaments (ce qui rend la situation aliénante et plus dépendante encore de la pharmacopée), un accouchement sans crainte sera plus rapide et sans problème.

Dans 25 ans

Accouchera-t-on comme une lettre à la poste (l'expression est pertinente) si les progrès continuent ? D'après le Dr Cheynier, la sécurité sera plus grande encore. Et peut-être *n'accouchera-t-on* plus du tout (au sens du terme *coucher*) puisque enfanter assis ou verticalement est tellement plus logique et fonctionnel !

Bernadette Von der Weid

Fribourg

Comment on devient artisan et artiste

Qui ne connaît pas Estavayer-le-Lac, son Château, son église, ses ruelles pittoresques ? A l'ombre de l'église, une boutique et une enseigne : Artisanat. Devant la boutique on voit quelquefois une jeune femme, d'une trentaine d'années, aux yeux particulièrement vifs, filer la laine du pays. C'est Mme Geneviève Vogt-Loup.

— Que pouvez-vous nous raconter sur votre enfance, votre jeunesse, votre formation professionnelle ?

— Mon enfance, je l'ai passée à Estavayer où j'ai fréquenté les écoles que j'ai complétées par quatre années de lycée à Fribourg. J'ai ensuite commencé un apprentissage de photographie à Estavayer. Là, j'ai connu mon mari, apprenti photographe comme moi. Ensemble nous avons terminé notre formation professionnelle. Nous nous sommes mariés et après avoir rassemblé assez d'argent nous sommes partis sacs au dos durant une année en Amérique du Sud.

En utilisant les transports locaux, principalement le bus, nous avons traversé l'Argentine, la Bolivie, le Pérou, le Chili pour revenir en Argentine. C'est à cause ou grâce à une jaunisse qui, pendant des semaines, m'a retenue dans une chambre d'hôtel borgne que nous nous sommes mis à fabriquer des articles de maroquinerie.

— Et au retour de votre voyage ?

— Là nous avons dû choisir : photographie ou maroquinerie ? Nous avons choisi la maroquinerie ; l'outillage était tellement meilleur marché et le métier commençait à nous plaire. Avec un peu de fantaisie on trouve de nouvelles formes et de nouvelles applications : sacs à mains, pochettes, ceintures, porte-monnaie, porte-clés, portefeuilles, articles de bureau, des bouteilles que nous gainons, des pendentifs que nous créons. Nous travaillons le cuir tané, naturel que nous teignons selon le besoin. Je n'ai jamais fait d'apprentissage ni mon mari, mais son grand-père était cordonnier, un de nos copains selliers à l'armée. Une fois par an nous allons en Espagne acheter la matière première, le cuir, soit de la vachette, assez dure et rigide, ou de la chèvre, plus souple, plus facile à travailler. Pour obtenir les dessins on martèle de petites formes métalliques sur le cuir. Nous vendons nos objets dans notre boutique. En été il y a les touristes, avant Noël les cadeaux. Nous tenons un stand aux marchés et comptoirs de la région.

— La guitare, la maroquinerie, les marchés, filer la laine, un brin de ménage, vos activités sont variées et intéressantes.

— Oui, ma vie est passionnante, pas du tout conformiste, mais elle répond à mes aspirations.

S. Marmy